

**EXEMPLES FICTIFS DE CALCUL
D'UN GAIN OU D'UNE PERTE POUR FINS FISCALES**

Portefeuille d'un actionnaire

Émission	Date de souscription	Montant payé	Prix payé par action	Nb d'actions	Taux de crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt
2001	2001-11-06	2 500 \$	10,00 \$	250,000	50%	1 250 \$
2002	2002-01-15	1 000 \$	10,00 \$	100,000	50%	500 \$
2006	2006-06-18	1 500 \$	10,25 \$	146,341	35%	525 \$
2007	2007-04-22	2 500 \$	10,21 \$	244,858	35%	875 \$
2007	2007-12-05	2 500 \$	9,92 \$	252,016	50%	1 250 \$
2010	2010-12-15	4 000 \$	9,80 \$	408,163	50%	2 000 \$
2011	2011-09-12	5 000 \$	10,02 \$	499,002	50%	2 500 \$
2013	2013-04-15	5 000 \$	11,47 \$	435,920	50%	2 500 \$
		<u>24 000 \$</u>		<u>2 336,301</u>		<u>11 400 \$</u>
Coût moyen unitaire des actions acquises =			10,27 \$			

Si l'actionnaire demande le rachat de ses actions à 14,00 \$ le 20 décembre 2017

L'actionnaire décide de racheter la totalité de ses actions admissibles, soit les émissions 2001, 2002, 2006, 2007 et 2010 :

Produit de disposition (rachat de 1 401,379 actions au prix de 14,00 \$)	19 619,30 \$
Prix de base rajusté (1 401,379 actions au coût moyen de 10,27 \$)	14 395,88 \$
Gain en capital	<u>5 223,43 \$</u>
Gain en capital imposable (50 %)	2 611,71 \$
Impôt à payer selon un taux d'imposition de 50 %	1 305,86 \$

Si l'actionnaire demande le rachat de ses actions à 9,00 \$ le 20 décembre 2017

L'actionnaire décide de racheter la totalité de ses actions admissibles, soit les émissions 2001, 2002, 2006, 2007 et 2010 :

Produit de disposition (rachat de 1 401,379 actions au prix de 9,00 \$)	12 612,41 \$
Prix de base rajusté (1 401,379 actions au coût moyen de 10,27 \$)	14 395,88 \$
Perte en capital	<u>(1 783,47) \$</u>
Réduction relative au crédit d'impôt obtenu pour les actions rachetées	6 400,00 \$
Perte en capital rajustée	0,00 \$

À noter que ces informations ne constituent pas un avis fiscal. Par conséquent, un actionnaire devrait consulter un professionnel en fiscalité pour connaître les conséquences fiscales s'appliquant à sa situation personnelle ou pour toute information complémentaire.